

Privilège—M. Broadbent

En termes simples, notre parti n'a pas exagéré l'importance d'un petit nombre d'incidents; il y en a peut-être eu quelques-uns ou peut-être une douzaine, je l'ignore, mais vu que la GRC compte, si je ne m'abuse, environ 20,000 membres, il est inévitable qu'elle fasse des erreurs de temps à autre. Je pense que c'est la position qu'a adoptée le chef du Nouveau parti démocratique dans l'Ouest pendant la fin de semaine quand il a dit que son parti n'accusait pas la GRC. La majorité de ses membres sont très sûrs et très honnêtes, mais quelques-uns ne le sont pas. C'est la nouvelle position qu'a adoptée le chef du NPD.

Une voix: Allons donc.

M. Trudeau: Je comprends fort bien . . .

Une voix: C'est vraiment mesquin.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je comprends fort bien que dans son état d'esprit actuel . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je comprends fort bien que dans son état d'esprit actuel, le chef du Nouveau parti démocratique oublie ce qu'il a dit il y a à peine trois semaines. L'accusation . . .

Une voix: Où sont les déclarations? Où sont les réponses?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, voudriez-vous demander à cette pie de se taire un peu.

Une voix: Et voudriez-vous demander au premier ministre de s'en tenir au fait?

M. Trudeau: Je l'ai laissé exposer sa question de privilège sans l'interrompre. Il se hérisse maintenant parce que j'ai laissé entendre qu'il avait accusé la GRC d'effraction dans les bureaux du NPD et il prétend n'avoir jamais dit une telle chose. Il prétend n'avoir jamais rien dit de semblable. Peut-être est-ce en effet ce qu'il souhaiterait aujourd'hui.

● (1532)

Je peux pourtant vous citer ses propos qui ont été rapportés dans deux journaux sérieux. Je ne peux naturellement pas garantir leur authenticité. Si le chef du Nouveau parti démocratique nie avoir jamais prononcé les paroles que les journaux lui prêtent, je me verrai alors naturellement au regret de conclure que nous avons tous deux été fort mal servis par la presse.

Lorsque j'ai répondu à la Chambre au chef du NPD, je n'ai fait que répéter ce que j'avais lu dans les journaux. J'ai en ma possession deux articles qui citent ce qu'il a dit hors de la Chambre. Je n'ai pas l'intention de consulter tous les journaux parus la semaine dernière à l'époque où j'ai dû prendre part à cette affaire. Votre Honneur a déclaré que quelques citations suffiraient. Je suis persuadé de pouvoir en obtenir davantage, mais le chef du NPD n'a pas invoqué d'arguments aussi vains que le parti conservateur qui a prétendu la semaine dernière

[M. Trudeau.]

que le député de Central Nova n'avait jamais accusé la GRC en dehors de la Chambre et que quoi qu'il ait fait au dehors ne les concernait pas.

M. Hnatyshyn: Quel âge avez-vous, Pierre?

M. Trudeau: Au moins, le chef du Nouveau parti démocratique a eu l'honnêteté de reconnaître qu'il n'avait rien dit ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la Chambre. Je voudrais vous citer un extrait d'un article écrit par M. Lawrence Martin et publié dans le *Globe and Mail* du 3 novembre dernier. Voici:

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a prétendu que la police fédérale avait pénétré dans les bureaux de son parti à Ottawa en décembre 1972, et que, outré d'apprendre cette nouvelle, Stephen Lewis, le chef de ce parti pour l'Ontario, avait affirmé que les activités de la Gendarmerie fédérale dans sa province pourraient justifier la constitution d'une Commission d'enquête distincte en Ontario.

Monsieur l'Orateur, je tire cet extrait d'un article publié dans le *Globe and Mail*. Je ne sais pas ce que signifie ce hochement de tête de la part du chef du nouveau parti démocratique; mais il doit du moins admettre que le contenu de cet article concorde avec ce que j'ai dit moi-même et ne fait d'ailleurs que rapporter ses paroles.

M. Broadbent: Ce n'est pas une citation. Est-ce qu'il me cite?

M. Trudeau: «Est-ce qu'il me cite» est un cri d'indignation. Il n'y a pas de guillemets.

M. Broadbent: Exact.

M. Trudeau: Il n'y a pas de guillemets, mais j'aimerais relire ce passage encore une fois:

Le chef du NPD, Ed Broadbent, a prétendu que la GRC pénétrait par effraction dans les locaux des partis . . .

M. Broadbent: Que voulez-vous que je fasse? Dois-je téléphoner au *Globe and Mail* et leur demander pourquoi ils n'ont pas mis de guillemets, ou quoi?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Je ne prétends pas que le député ait vraiment dit cela. Je dis que je me suis fondé là-dessus pour faire ma déclaration à la Chambre. S'il m'affirme avoir été mal interprété par le *Globe and Mail*, j'en conclus que j'ai eu tort de me fier à ce journal . . .

M. Hnatyshyn: Qu'y a-t-il de changé?

M. Trudeau: . . . et je demanderai à tous les députés de la Chambre à l'avenir de ne pas se fier au *Globe and Mail*. J'aimerais citer un passage d'un article paru dans la *Free Press* de London le mercredi 2 novembre 1977. L'auteur en est John McKeough. On peut y lire:

Lorsqu'on lui a demandé si les services de sécurité de la GRC pouvaient être soupçonnés d'être à l'origine du cambriolage, M. Broadbent a répondu: «Nous avons maintenant de bonnes raisons à tout le moins de soupçonner la GRC ou les services de sécurité d'être impliqués» . . .

Des voix: Bravo!